

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de Saint-Paul-des-Landes

**COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES
(Cantal)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 03 mars 2026
N°DEL_2026_004**

Nombre de conseillers en exercice : 17	Présents : 10	Représentés : 03	Votants : 13
--	---------------	------------------	--------------

Date de la convocation : 26 février 2026	Date d'affichage : 26 février 2026
--	------------------------------------

L'an deux mille vingt-six, le 03 mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-des-Landes, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DONEYS, 1^{er} adjoint.**

Etaient présents : Jean-Luc DONEYS, Cécile CHEVALIER, Alain POUGET, Janine TEISSEDRE, Jacques GALÉRY, Patrick BADUEL, Daniel BARDY, Florence DELOM, Cécile MARCENAC, Frédéric MURAT.

Etaient absents : Patricia BENITO (procuration à Jean-Luc DONEYS), Séverine PORTERO, Géraud RAYNAL (procuration à Alain POUGET), Cécile LEGOUT (Procuration à Cécile CHEVALIER), Christelle PENA-AUBERT, Fabien VABRE, Sabine BOUTONNET.

Madame Cécile CHEVALIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet – Convention pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (A.M.O.) – Extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.)

Afin de mener à bien un projet d'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (M.S.P.), il est envisagé de faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour assister la collectivité dans son projet.

La mission de la maîtrise d'ouvrage comprendra :

- La phase de définition des besoins;
- La phase de consultation de la maîtrise d'œuvre ;
- La phase d'accompagnement pendant le déroulement des études et des prestations de maîtrise d'œuvre (de la notification à la phase PRO) ;
- La phase d'accompagnement lors de la passation des marchés de travaux (DCE/ACT);
- La phase d'accompagnement lors de la réception des prestations de la maîtrise d'œuvre et de l'opération.

Le coût de l'opération s'élève à 9 166.74 € H.T. soit 11 000.09 € T.T.C.

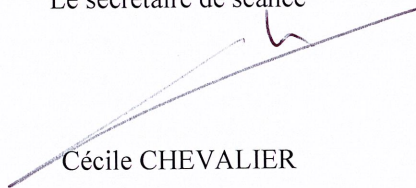
Il est proposé au Conseil municipal :

- D'autoriser Madame le Maire à signer une convention avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage désigné, à savoir Cantal Ingénierie et Territoires ;
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget annexe "Maison de Santé Pluridisciplinaire".

Après délibération, la proposition est approuvée par 13 voix pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance


Cécile CHEVALIER

Pour le Maire empêché
Le 1^{er} adjoint

Jean-Luc DONEYS

